

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Caisse Desjardins
de Mont-Joli-
Est de La Mitis

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS

Excédents (déficit) avant ristournes aux membres		5 267 k\$
Virements réglementaires et autres ajustements		112 k\$
• Affectation/utilisation des réserves plus-value ¹	(259) k\$	
• Autres éléments du résultat	257 k\$	
• Utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) net d'impôt 2025	114 k\$	
• Ajustement de la ristourne (année précédente)	0 k\$	
Solde des excédents à répartir		5 379 k\$
Affectation d'excédents au paiement de la ristourne et au FADM		(939) k\$
• Ristourne	(1 098) k\$	
• Recouvrement d'impôt relatif à la ristourne	274 k\$	
• Affectation au FADM	(115) k\$	
Affectation à la réserve pour ristournes éventuelles (RRE)		0 k\$
Affectation à la réserve générale		(4 440) k\$
Solde des excédents à répartir		0 k\$

RÉPARTITION DES RISTOURNES AUX MEMBRES

RISTOURNE VOLUMES ²	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME		ÉQUIVALENT EN DOLLARS
	PARTICULIERS	ENTREPRISES	
Comptes	0,58 \$	0,57 \$	125 k\$
Épargne et placements	0,57 \$	0,59 \$	144 k\$
Fonds	0,58 \$	0,58 \$	51 k\$
Prêts et marges de crédit	0,58 \$	0,58 \$	193 k\$
RISTOURNE ASSURANCES ³		23 \$/1 000 \$ de prime	187 k\$
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT ³		0,58 \$/1 000 \$ d'achats nets	68 k\$
RISTOURNE PRODUITS ³		Montant de 75 \$ ⁴	298 k\$
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE ³		Montant de 23 \$/1 000 \$ d'honoraires et de commissions	34 k\$

PROPOSITION DE VERSEMENT POUR L'ANNÉE 2025

Total des ristournes aux membres	1 098 322 \$
Fonds d'aide au développement du milieu	115 000 \$

¹ L'affectation à la réserve plus-value réduit les excédents à répartir.
L'utilisation de cette réserve augmente les excédents à répartir.

² Soumise au vote lors de l'assemblée.

³ Taux établi par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

⁴ Montant pouvant atteindre 75 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.